

LA ZONE D'INFLAMMABILITÉ RÉSIDENIELLE

ZONE ÉTENDUE
10 - 30 mètres

ZONE INTERMÉDIAIRE
1,5 - 10 mètres

ZONE IMMÉDIATE
0 - 1,5 mètre



Intelli-feu et les autres marques associées sont des marques de commerce du Centre interservices des feux de forêt du Canada (CIFFC).

DE NOMBREUX FACTEURS PEUVENT AVOIR UN IMPACT SUR LE RISQUE D'INCENDIE DE FORÊT DE VOTRE PROPRIÉTÉ
Consultez le guide *Soyez Intelli-feu à domicile* pour savoir comment vous pouvez accroître votre résilience face aux incendies de forêt.

ZONE IMMÉDIATE 0 - 1,5 mètre

La Zone immédiate est une zone incombustible qui commence à la maison et s'étend jusqu'à 1,5 m de la maison et des structures annexes, y compris les terrasses. Réduisez les risques que des braises soufflées par le vent enflamment votre maison grâce à ces mesures proactives :

- ☛ Choisissez des matériaux de construction non combustibles lorsque vous construisez ou rénovez votre maison.
- ☛ Dégagez la végétation et les matériaux combustibles jusqu'au sol minéral et utilisez des matériaux non combustibles comme le gravier, la brique ou le béton.
- ☛ Évitez de planter des arbres ou arbustes ligneux. S'il y en a, veillez à les tailler et à les entretenir régulièrement.

ZONE INTERMÉDIAIRE 1,5 - 10 mètres

Dans la Zone intermédiaire, vous voulez créer un aménagement qui ne propagera pas facilement le feu à votre habitation. Voici quelques mesures que vous pouvez prendre pour réduire la vulnérabilité de votre maison :

- ☛ Plantez des plantes et des arbustes résistants au feu et choisissez des matériaux non combustibles.
- ☛ Évitez d'incorporer des débris ligneux, y compris du paillis.
- ☛ Gardez hors de cette zone les articles combustibles tels que les cordes de bois de chauffage, les matériaux de construction, les meubles de patio, les outils et les objets décoratifs.
- ☛ Mettez les remorques, les véhicules de loisirs, les hangars de stockage et autres structures combustibles dans la Zone étendue. Si ce n'est pas possible, entreposez le bois de chauffage à l'intérieur de votre garage, de votre abri ou de toute autre structure résistante aux braises.
- ☛ Créez une zone non combustible, comme un tapis de gravier, en dessous et sur 1,5 mètre autour des remorques, des véhicules de loisirs et des hangars.

ZONE ÉTENDUE 10 - 30 mètres

L'objectif dans la Zone étendue n'est pas d'éliminer le feu, mais de réduire son intensité. Voici quelques mesures que vous pouvez prendre si votre propriété s'étend dans cette zone :

- ☛ Retirez sélectivement les arbres à feuilles persistantes pour créer un espace horizontal d'au moins 3 mètres entre les cimes d'arbres isolés ou groupés.
- ☛ Coupez toutes les branches jusqu'à une hauteur de 2 mètres à partir du sol.
- ☛ Retirez régulièrement les branches tombées, l'herbe sèche et les aiguilles s'étant accumulées au sol pour éliminer les combustibles de surface potentiels.
- ☛ Continuez à appliquer ces principes si votre propriété s'étend au-delà de 30m. Travaillez avec vos voisins dans les zones de chevauchement, et demandez conseil à un professionnel de la forêt si vous êtes concerné par d'autres conditions, comme des pentes raides.

Commencez votre parcours Intelli-feu !

WWW.INTELLIFEUCANADA.CA

